

Formateur :

La formation est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques et techniques ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-550. Possédant une expérience professionnelle et une maîtrise des opérations sur véhicules électrique ou hybride.

Durée, lieu et nombre de stagiaire :

- 7h00 soit 1 jour de formation.
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans nos locaux (en inter-entreprise).
- Groupe de 1 à 12 stagiaires.

Public et pré-requis :

Personnel effectuant des opérations de maintenance sur des véhicules électriques ou hybrides.

Avoir des compétences en électricité en basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Avoir suivi une formation initiale du même domaine d'habilitation.

Objectifs :

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre non électrique sur un véhicule électrique ou hybride.
- Organiser et/ou réaliser les opérations d'ordre non électrique sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550.
- Réaliser des consignation/déconsignation pour des travaux sur véhicule électrique.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux.

Méthodes pédagogiques :

La formation théorique comprend des exposés permettant d'acquérir les savoirs et des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques pour effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'un risque électrique en respectant les consignes de prévention des risques électriques définies par la norme NFC 18-550.

Mise en situation de cas liés aux risques électriques propre à l'entreprise.

Moyens pédagogiques :

Support par vidéo projecteur, photos pour les analyses du risque électrique.

Différents équipements de protection individuels et collectifs.

Véhicules électriques et/ou hybrides.

QCM de validation de la partie théorique et grille de validation de la partie pratique.

Délivrance d'un manuel de prévention du risque électrique basé sur la norme NFC 18-550.

Validation de la formation :

La validation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :

- d'évaluer ses savoirs ;
- d'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué ;
- d'évaluer sa connaissance des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS et/ou de son poste de travail pour opérer en sécurité ;
- d'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.

Avis après formation :

A l'issue de la formation, un avis favorable ou défavorable sur l'habilitation est émis dans la forme précisée par la norme NFC 18-550, un relevé des compétences avec les résultats de l'évaluation des acquis de la formation et un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

Programme :

THEORIE

- Vérification des connaissances et recensement des écarts
- Analyse des pratiques, rappel sur les procédures de travail
Identification de la tâche, des moyens à mettre en œuvre (EPC, EPI, matériels...)
Faisabilité et préparation des opérations Modes Opérateurs et documents réglementaires
- Retour d'expériences
Difficultés rencontrées
Analyse des procédures réalisées
Rappels sur les modes opératoires et les règles de sécurité à respecter
- Les évolutions techniques

PRATIQUE

- Mise en application des connaissances lors de jeu de rôle
- Pratiques professionnelles réalisées sur un véhicule électrique et / ou hybride

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.